

Traitement fongicide pour peintures



Définition

Dose de traitement fongicide pour peintures intérieures et extérieures.

Destination

S'incorpore directement dans les peintures avant application pour les rendre fongicides.

Propriétés

- Empêche la prolifération des moisissures dans le film de peinture, réduisant les risques de décollement.
- Incorporé dans la peinture, renforce la résistance du film au développement des mousses, champignons et algues.

Mise en œuvre

Application

En incorporation dans la peinture (phase aqueuse et solvant) :

□ Rajouter 1 à 2 doses de 250 cm³ dans la peinture, sous agitation selon le niveau de protection souhaité. Attention : le produit BIOCIDE est compatible avec les peintures solvantées mais incompatible directement dans les solvants.

□ EFFETS DEFAVORABLES

La préparation mélangée à une peinture n'entraîne pas d'effet défavorable sur un support sain et correctement préparé. Compte tenu de ses propriétés, il ne faut pas rejeter le produit dans les égouts ou dans le milieu naturel. A l'usage, vider si possible complètement le récipient. Pour les emballages usagés, conserver les étiquettes sur celui-ci. Eliminer l'emballage vide ou contenant un résidu de produit dans un centre de traitement agréé ou le déposer dans une déchetterie autorisée.

□ DELAI D'APPARITION DES EFFETS DE PROTECTION

L'action des agents actifs contenus dans le produit est rapide, elle ne peut cependant être considérée comme effective que lors que les couches appliquées selon les recommandations de mise en œuvre indiquées sont parfaitement sèches.

□ NETTOYAGE DU MATERIEL

Il est recommandé de bien égoutter le matériel utilisé avant de le nettoyer avec de l'eau ou du White spirit.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Diluant

Eau.

Type de préparation

TP7 – Produits pour la protection des peintures et des vernis.

Caractéristiques techniques

Conditionnement

250 cc et 5 litres.

Densité

1,04 kg/dm³.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 5 ans.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.
- Le numéro de fabrication du lot et la date de péremption du produit (durée de conservation avant ouverture) figurent sur l'étiquette du récipient. La durée de conservation après ouverture peut être d'environ 6 mois pour un récipient correctement refermé après usage.

Substances actives

N° CAS	N° CE	Substance active	Concentration % m / m
26530-20-1	247-761-7	2-octyl-2H-isothiazole-3-one	1.16
886-50-0	212-950-5	Terbutryne	4.00
13463-41-7	236-671-3	Pyrithione zincique	2.40

Caractéristiques réglementaires

Assurance

BIOCIDÉ est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Nocif. Dangereux pour l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif par inhalation. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec la peau. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Porter des gants appropriés. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

Emballage vide : **CE** : 150110*

Produit non utilisé :
CE : 160305*

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr